AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

EXPLOITATION D'UNE BUVETTE SNACK RESTAURANT
AU LAC DES BUISSONNADES A ORAISON – SAISON 2027 A 2031

Collectivité publique : Commune d'Oraison, Hôtel de ville 04700 Oraison-
Tél. 04.92.70.77.77 – Fax 04.92.70.77.70

Objet de l'appel à candidature : Occupation d'un terrain communal pour
L'exploitation d'une buvette-snack-restaurant

Conditions :

- La commune met à disposition un emplacement communal d'une surface de 220 m2 comprenant une plateforme en béton de 130 m² (cf plan ci-joint)
- Le preneur doit prendre en charge son équipement (construction démontable, matériel et mobilier)
- La convention est prévue pour cinq saisons estivales, de 2027 à 2031 inclus.

L'exploitation commerciale est autorisée du 1er mai au 30 septembre de chaque année.
Montant de la redevance mensuelle pour la 1ère année d'exploitation : 2200 € plus charges d'eau et électricité.

- Caution au démarrage de la convention : 2000 €.

Dossier de consultation mis à disposition des candidats :
Le dossier comprend le projet de convention, le plan de l'emplacement, le cahier des charges d'exploitation.

Modalités : les personnes intéressées peuvent demander le dossier de candidature à l'attention de Monsieur le Maire – hôtel de ville 04700 Oraison ou à l'adresse mail suivante : contact@mairie-oraison.fr

Le dossier de candidature contiendra les pièces suivantes :

- Lettre de candidature.
- Justificatifs attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de sa situation fiscale et sociale et de son inscription au registre du commerce.
- Mémoire présentant le projet selon le cahier des charges
- Attestation sur l'honneur du candidat que les prestations seront réalisées avec des salariés employés régulièrement.
- La convention qui sera signée avec le candidat retenu.

Sélection des candidatures
La commune examinera les projets au regard de critères annoncés préalablement à tous les candidats : qualité et adéquation de l'offre de restauration, engagements environnementaux, capacités professionnelles et financières, qualité et intégration des installations, pertinence des animations.
Les candidats sélectionnés seront convoqués pour présenter leur projet devant une commission :
Entre le 14 décembre et le 22 décembre 2026

Date limite de réception des Candidatures : 11 décembre 2026

Renseignements complémentaires : les renseignements peuvent être obtenus auprès de la Directrice Générale des Services – hôtel de ville 04700 Oraison - Tél. 04.92.70.77.77 Mail : contact@mairie-oraison.fr

Date d'envoi à la publication : 12/11/2026